



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 septembre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 10 septembre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain et M. BOICHE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et à Mme FAULE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2025-115 : CESSIION D'UN VÉHICULE COMMUNAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 08/09/2025,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (Mme Nicole FAULE n'a pas pris part au vote),

- **DÉCIDE** de vendre au garage RVA situé à Clamecy, route de Pressures, le véhicule communal Peugeot Partner immatriculé 257 SF 58 au prix de 500 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente.

Suivent les signatures.

